

Réf: Dossier 326039

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'ELECTRICTE ET BATIMENT ET DE COMMERCE » en abrégé « SIEBACO »

Siège ABIDJAN, ABOBO PK 18 ANOUKOUOI., Lot ND,
Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'

ELECTRICTE ET BATIMENT ET DE COMMERCE » en abrégé «

SIEBACO »

Objet : Vente et achat de produits agricoles ; Génie civil ; Ouverture de voie ; Fourniture de bureau et informatique ;

Ramassage d'ordures.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, ABOBO PK 18 ANOUKOUOI., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M KONE TCHATCHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07031 du 19/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43029/GTCA/RC/2024 du 19/09/2024

